

Procès-verbal des décisions de la Conférence d'arbitrage du 05.09.2020

Date	Samedi 05.09.20	
Heure	Début 13h00	Fin 15h40
Lieu	SOA Maison du Sport, 3063 Ittigen bei Bern	
Président	SVRV: Francois Troyon	
Présent·e·s		
- Régions	SVRG: Christian Felgenhauer, SVRN: Laurent Wenker, SVRBESO: Michael Kühne, SVRA: Laura Schmid, SVRI: Ernst Gander, SVRZ: Christine Pulver, SVRTM: Patrick Fonio	
- CFA	Heinz Tschumi, Matthias Pfister	
Procès-verbal	Secrétariat SVRV: Katja Panchaud	
Bureau	Evelyne Müller	
Excusé·e·s	SVRW, SVRJS, SVRF, SVRBA, SVRNO, SVRGSGL	

Accueil	FT
François souhaite la bienvenue aux président·e·s CRA et aux représentants de la CFA.	
Procès-verbal de la Conférence d'arbitrage du 30.03.2019	FT
Procès-verbal approuvé à l'unanimité.	
Infos de la CFA	HT/MP
<ul style="list-style-type: none"> – Philippe Weinberger succède à Christian Nellen au sein de la CFA. – L'engagement d'arbitres hors-région ne nécessite pas une réglementation à l'échelle nationale, car peu de régions sont concernées. La bourse aux arbitrages dans Volley IT 2.0 devra tenir compte de ce paramètre (attribution possible uniquement à un arbitre de la même région). – L'accès aux feedbacks des juges de ligne se fait via le login envoyé par la CFA. Prendre contact avec Evelyne si besoin. – L'engagement des top juges de ligne est important dans les régions, afin de garantir la qualité de leur travail lors des convocations de la CFA. – La convocation des juges de ligne pour les finales des playoffs est faite par la CFA. – Adaptation du nombre de juge de ligne (2) à convoquer pour les matchs européens 2020-2021 (information suivra de Swiss Volley). – Décision générale : il faut garder l'uniformité de la tenue d'arbitre dans toutes les régions pour tous les arbitres (LN + LR officielles, excl. Easyleague, ligues fun ou détente). Les nouvelles tenues seront en vigueur dès la saison 2021-2022. – La Conférence d'arbitrage sera maintenue avec 1 session annuelle, lors des finales de la Coupe suisse. Cela permet de transmettre les informations relatives aux modifications du règlement. La CFA rappelle que cette conférence est organisée pour que les président·e·s CRA puissent s'exprimer. 	

E-Learning Tool

DZ/MK

- Protocole de jeu : il y a une différence entre celui de LN (H-3) et celui de LR (H-2). Le groupe de travail va déterminer si cette différence doit être maintenue ou pas.

Représentant au Parlement de Swiss Volley

FT

- Laurent Wenker succède à Michael Kühne pour représenter la Conférence d'arbitrage au Parlement de Swiss Volley.

Divers

- Le respect du concept de protection du club n'est pas de la responsabilité de l'arbitre.
- Chaque club, resp. son responsable Corona, doit établir un concept de protection et veiller à ce qu'il soit respecté.
- Les directives Corona de Swiss Volley sont en cours de validation. La transmission aux régions est prévue dans les jours qui suivent.

Prochaine séance

- 27 mars 2021, 10h30, lors de la finale de la Coupe suisse Mobilière à Winterthur
-

Ittigen, 05.09.2020

Rédactrice du procès-verbal : Katja Panchaud

Distribution :

- Président-e-s CRA
- Membres CFA
- Bureau Alessandro Raffaelli
- Liste de diffusion des conférences Swiss Volley